



Le 29/04/2016

**Déclaration des élus CGT Finances Publiques Ardèche lors du CTL du 29/04/2016
(2ème convocation)**

Madame la Présidente,

Nous nous présentons aujourd'hui pour vous signifier notre décision de boycotter cette deuxième convocation.

Nous lirons donc cette déclaration et quitterons cette instance.

A la vue des documents voici ce que nous constatons et dénonçons :

- le démantèlement du réseau s'accélère. Sous couvert de recentrer les missions la polyvalence des agents est mise à mal. Nous ne sommes pas dupes nous savons que par ce biais la Direction Générale fragilise encore plus les trésoreries, pour à terme les faire disparaître complètement du territoire... Nous condamnons sans réserves cette liquidation du maillage territorial.

La sortie du recouvrement des trésoreries impactera fortement le service public de proximité offert actuellement à tous les contribuables quelle que soit leur situation sociale ou géographique . Nous observons que certains usagers seront contraints à des déplacements de plus d'une heure pour rencontrer des collègues susceptibles de répondre à leurs attentes !

Que vont devenir les usagers ardéchois et les personnes fragiles, comme par exemple un retraité, des VANS ou d'ailleurs qui aura besoin d'un renseignement sur l'impôt ?

Tout le monde n'a pas une confiance ou une maîtrise absolue en internet sans parler des usagers qui n'y ont pas accès du tout.

Enfin il est primordial de prendre en compte la spécificité rurale de l'Ardèche, la CGT revendique le contact humanisé avec son administration fiscale auquel a droit chaque citoyen de ce département et de ce pays.

Nous réaffirmons également que le concept des centres de contact n'est pas une solution acceptable. Aussi bien pour les personnels qui y travailleront que pour les contribuables, cette structure, sous couvert de modernité est une régression sociale et professionnelle inacceptable.

- Les boycotts d'entretiens ne sont toujours pas mentionnés dans le bilan 2015, alors qu'ils traduisent un mal-être professionnel associé à une réelle incertitude et une inquiétude des agents quant à leur devenir au sein de la DGFIP !

Nous exigeons donc qu'à l'avenir ces boycotts soient mentionnés .

- Le service civique en Ardèche n'a pas eu le succès escompté par la DGFIP : 1 seul volontaire retenu... Il est vrai que 573,65€ pour 30h hebdomadaires n'est pas motivant ! Nous pensons que cela s'apparente surtout à de l'esclavagisme moderne... De plus l'emploi d'un service civique pour l'unique promotion des services en ligne est totalement réducteur pour la personne concernée, ainsi que pour notre administration, par rapport à la déclinaison des missions initialement prévues.

Pour conclure, les échanges constants que nous tissons sur le territoire ardéchois nous conduisent à boycotter cette instance. Les personnels que nous représentons et dont nous nous faisons les porte-parole n'en peuvent plus de ces réorganisations constantes qui n'ont en fait d'autre but que de supprimer toujours plus d'emplois.

Les collègues, tous concernés par ces réorganisations et suppressions sans fins n'en peuvent plus. Leurs conditions de travail se détériorent et la DG ne propose que des solutions qui mêlent le mépris à l'indifférence de leur savoir faire.

Nous rappelons les revendications constantes de la CGT Finances Publiques :

- **une augmentation significative du point d'indice, cumulée à un rattrapage des pertes accumulées. Ces revendications restent fondamentales après ces presque 6 années blanches.**
- **- l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois , le comblement des vacances d'emplois, et un recrutement conséquent pour lutter contre la fraude fiscale.**
- **l'arrêt immédiat des restructurations et fermetures de services qui pénalisent les usagers et dégradent les conditions de travail des agents, et le maintien du réseau**
- **l'abandon du RIFSEEP et le refus de toute modulation du régime indemnitaire.**

Julien PETIT, Pierre THOMBRAU,

David AUTHEVILLE, François SOUBEYRAT

